

Comme dans certains Etats des USA, la peine de mort toujours appliquée en Iran

❑ **Comme dans certains Etats ,(USA etc..) la peine de mort est toujours appliquée en Iran.**

Les appels d'un expert spécial de l'ONU,d'artistes , de personnalités, d'organisations internationales des droits de l'homme et les messages de soutien ne l'ont pas sauvée.

Une Iranienne , Reyhaneh Jabbari, condamnée à mort pour le meurtre d'un homme, vient d'être pendue .

Sur la page [Facebook](#) créée en soutien, apparaît le message « Repose en paix ».

Reyhaneh Jabbari était décoratrice .Elle avait été condamnée à mort pour le meurtre de Morteza Abdolali Sarbandi, chirurgien et ex-employé du ministère des

renseignements.

Selon des « *sources fiables* » , Morteza Abdolali Sarbandi aurait agressé sexuellement la jeune femme qui, en légitime défense l'aurait poignardé.Elle se serait alors enfui & appelé une ambulance.

La Justice iranienne avait tenté d'obtenir de la famille de la victime son pardon, ce qui selon la charia, la loi islamique , aurait permis alors à la condamnée d'échapper à la peine capitale & d'effectuer de la prison .

La famille a refusé exigeant de la condamnée qu'elle livre le nom d'un témoin de l'agression.

La jeune femme n'a pas voulu révéler le nom de ce témoin , probablement pour ne pas le mettre en danger , le chirurgien ayant été employé du ministère des renseignements .

sources : IRNA, ONU,Amnesty International



<a href="http://ww690.smartadserver.com/call/pubjumpi/50270/361641/23885/S/141

4227632/?" target="_blank">

